



Génivélo
te rappelle
l'importance
d'observer en
tout temps les
règles de sécurité
à vélo.

Le petit guide de

Génivélo

Québec

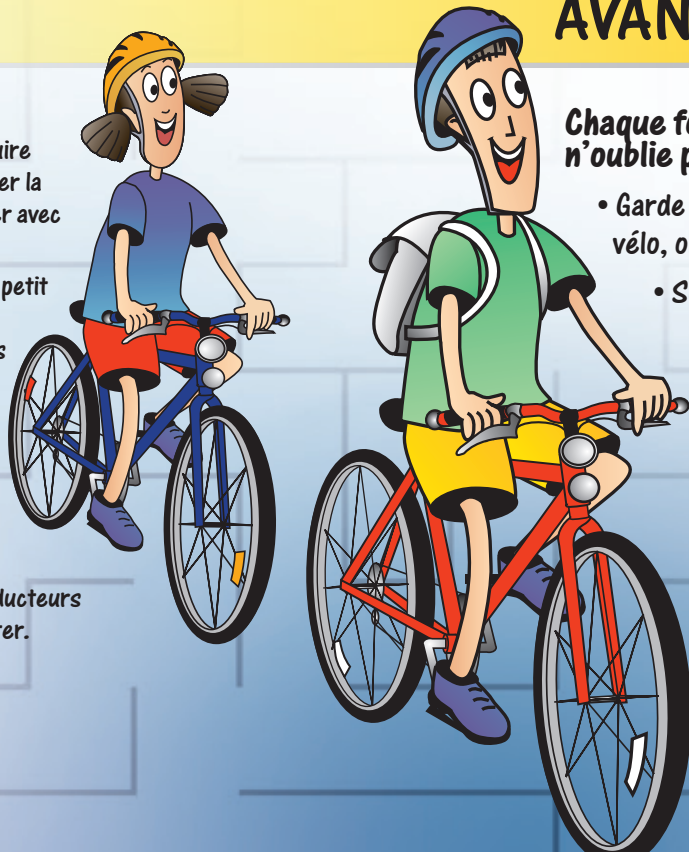


AVANT DE PARTIR

Conduire un vélo, ça semble facile. Attention, même si c'est amusant, conduire un vélo n'est pas un jeu. Avant d'affronter la circulation, tu dois d'abord te familiariser avec la conduite de ton vélo.

Génivélo t'invite à lire et à relire ce petit guide aussi souvent qu'il le faut. Fais-toi expliquer les règles que tu ne comprends pas. Au besoin, demande à un adulte de t'accompagner dans tes premières sorties.

Rappelle-toi que ton vélo est petit et léger et que tu n'es pas protégé comme dans une auto. Tu dois toujours t'assurer d'être visible afin que les conducteurs te repèrent au loin et évitent de te heurter.



Chaque fois que tu prends ton vélo, n'oublie pas :

- Garde les yeux grands ouverts, car à vélo, on n'est pas gros.
- Sois visible, le jour comme le soir.
- Porte un casque, car ta tête est unique!
- Apprends à garder l'équilibre et à maîtriser ton vélo.
- Exerce-toi dans un parc ou sur une piste cyclable.
- Commence par circuler dans les rues tranquilles.

C'EST UN DÉPART! Oups! pas si vite...

Il faut d'abord t'assurer que ton vélo est en ordre.

Comment?

- Vérifie la pression des pneus (la pression requise est indiquée sur le pneu).
- Vérifie l'état des freins (actionne les leviers, les roues doivent se bloquer).
- Vérifie la chaîne, le guidon, les pédales et les leviers (demande l'aide d'un adulte).

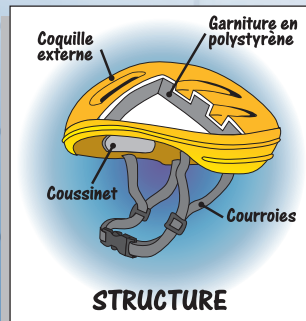


Les réflecteurs

Comment te rappeler leur emplacement? Pense aux phares et aux réflecteurs d'une auto : à l'avant, sur les côtés et à l'arrière! Le soir, il faut circuler avec un phare ou un feu blanc à l'avant et un feu rouge à l'arrière, en plus d'avoir des réflecteurs ou des bandes réfléchissantes sur ton vélo. Au besoin, ajoute des bandes réfléchissantes sur tes vêtements et sur ton casque pour que les conducteurs te voient bien.



Psst! Au risque de me répéter, n'oublie pas que l'article le plus important pour ta sécurité demeure ton casque protecteur. C'est comme la coquille de l'œuf, l'armure du chevalier, le casque du coureur automobile... enfin, tu vois ce que je veux dire! Souviens-toi qu'un casque mal ajusté ou endommagé n'offre pas la protection voulue.



UN CODE POUR LE VÉLO

Un vélo, c'est comme une auto. Il y a des techniques et des règles à respecter pour rouler dans la rue.

Quelques panneaux à connaître

1. En tout temps, tu fais un arrêt complet ici.
2. Tu circules dans le sens indiqué par la flèche.
3. À vélo, tu traverses ici.
4. Il est suggéré d'emprunter cette route à vélo.
5. Ici, tu n'as pas le droit de circuler (c'est peut-être dangereux).
6. Attention! Quand tu vois ce panneau, tu dois être accompagné d'un adulte si tu as moins de 12 ans.
7. Oh! Tu dois rebrousser chemin devant ce panneau.
8. Tu dois faire la manœuvre indiquée dans le cercle vert (ici, tu tournes à droite).
9. Ce panneau t'indique que tu approches d'une intersection. Tu dois avoir des yeux tout le tour de la tête!



Des feux pour tous

Ils sont situés près des pistes cyclables. S'il n'y a pas de feu pour les cyclistes, tu dois respecter les feux de circulation pour les véhicules.



Tu peux traverser à un feu pour piétons activé à condition de t'arrêter, de laisser passer les piétons et de circuler à une vitesse raisonnable et prudente.

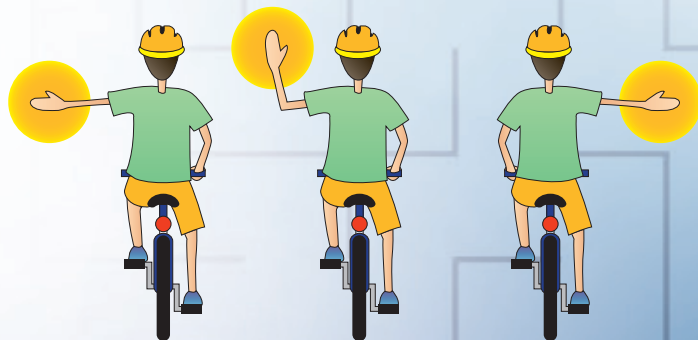


UN CODE POUR LE VÉLO

Le Code, c'est sérieux!

Le Code de la sécurité routière contient l'ensemble des règles de la circulation. Certaines s'adressent particulièrement aux cyclistes :

- À vélo comme en auto, tu dois signaler tes intentions, sauf si tu risques de tomber en retirant une main de ton guidon.



Virage
à gauche

Virage
à droite

Virage
à droite

- Tu dois circuler à droite de la rue.
- En groupe, roule à la file indienne, jamais côte à côte avec un autre cycliste.
- À vélo, pas d'acrobaties, tu tiens bien ton guidon et tu restes en selle.
- Tu ne dois jamais rouler sur le trottoir, sauf si un panneau de signalisation t'y oblige ou le permet.
- Il est interdit de circuler sur les autoroutes à vélo.
- Il est interdit de circuler avec un baladeur MP3 ou des écouteurs.
- Il est interdit de transporter un passager.
- Il est interdit de circuler entre des véhicules en mouvement, sauf si une rangée de véhicules occupe une voie réservée pour le virage à droite.
- Il est interdit de circuler dans le sens contraire de la circulation, à moins qu'une signalisation t'autorise à circuler à contresens.



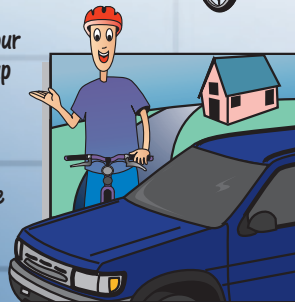
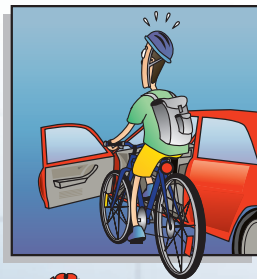
LES PIÈGES DE LA ROUTE

ATTENTION! À vélo, on est petit et peu visible. C'est pourquoi il faut assurer sa protection en surveillant la circulation devant et sur les côtés. Chaque fois que tu changes de direction, vérifie si la voie est libre en regardant par-dessus ton épaule et signale ton intention.



Méfie-toi :

- des portières d'auto : un conducteur pressé peut sortir de son auto stationnée.
- des autos qui sortent d'une entrée privée : leur conducteur ne t'a peut-être pas vu.
- des autos qui tournent à droite à l'approche d'une intersection : n'essaie pas de passer, tu risques d'être coincé entre la bordure du trottoir et une auto.
- des intersections : descends de ton vélo pour traverser aux intersections s'il y a beaucoup d'autos et de piétons. N'oublie pas de regarder à gauche, à droite et encore à gauche avant de traverser.
- des autos garées : évite de zigzaguer entre les autos stationnées.



Dessine-toi avec Génivélo

À L'OCCASION D'UNE BALADE AVEC TES PARENTS OU TES AMIS ET DANS
UNE SITUATION QUI ILLUSTRÉ UNE RÈGLE QUE TU VIENS D'APPRENDRE.



Société de l'assurance
automobile

Québec

